

Evelyne Grau – SIAES Promo 10 – envoi le 5/11/2017

La Glottophobie – émission de radio France Culture, diffusée et écoutée le 1/09/17

« **Discrimination : combattre la glottophobie** »¹

Chercheurs en ville #21 : Emission présentée par Lucie Louâpre, journaliste à Canal B.

Philippe Blanchet répond aux questions de Xavier Debontride, journaliste indépendant et de Christian Le Bart, politologue représentant la MSHB.

Présentation sur le site internet de France culture

« Glottophobie, un mot nouveau pour désigner les discriminations linguistiques, autrement dit le processus qui exclut ou stigmatise quelqu'un pour des raisons linguistiques. Les usages de la langue et la façon dont elle renforce une domination, d'autant plus implacable qu'elle est invisible.

L'école est évidemment un enjeu essentiel pour comprendre et éventuellement corriger la stigmatisation de et par la langue.

Philippe Blanchet est professeur de sociolinguistique et didactique des langues à l'université Rennes 2. Chercheur au laboratoire PREFics, il est responsable du Master international "Francophonie, Plurilinguisme et Médiation Interculturelle". Membre de la Ligue des Droits de l'Homme, il est également expert auprès de l'Agence Universitaire de la Francophonie, de l'Organisation des Nations Unies, du Conseil de l'Europe et d'organismes universitaires et scientifiques dans différents pays. Enfin il est membre de l'Observatoire International des Droits Linguistiques (Canada). »

Retranscription de passages (parfois reformulés)

Glottophobie est un terme forgé par Philippe Blanchet. Il considère que la manière dont on parle peut être un facteur de discrimination.

Le mot se compose de "phobie", une discrimination subie par des personnes, et de "glotto", la langue, le parler comme polyglotte (parler plusieurs langues). L'expression "discrimination linguistique" renvoie aux langues alors que le terme "glottophobie" déplace le problème dans le champ socio-politique pour montrer que la discrimination se porte sur les personnes. Les éléments linguistiques sont un prétexte pour les discriminer.

La manière dont on parle une langue, dont on la prononce va classer, voir discriminer. C'est tout ce qu'on parle : s'exprimer dans une langue qui fait l'objet d'un mépris ou d'un rejet, parler une langue pas tout à fait acceptée, Ça concerne toutes les langues et toutes les façons de les parler, de s'en servir.

¹ Philippe Blanchet, « Discrimination : combattre la glottophobie », édition Textuel, 2016

Pour le démontrer empiriquement, donnons une définition de la discrimination : on considère une discrimination négative par le fait de traiter différemment des personnes selon un critère de différenciation qui n'est pas admissible, qui n'est pas légitime.

C'est le cas d'une personne qui se voit interdire l'accès à certains droits ou à certaines ressources économiques, culturelles, éducatives, ... au motif explicite ou implicite (traces dans les discours et les comportements) que par la langue parlée ou la manière dont elle la parle (accent), ne peut y avoir droit. Par exemple, lors d'entretien CAPES, des personnes sont jugées ne pas pouvoir enseigner le français du fait de leur accent. Il s'agit d'une discrimination, illégitime, reconnue par les textes internationaux. Pour la mission à remplir, la façon de prononcer le français ne change rien à la capacité de l'enseigner. Il y a là un processus de glottophobie, la personne est discriminée.

La reconnaissance de la discrimination se fait par rapport à un étalon, un critère. Le simple fait de poser un critère est déjà discriminant en soi.

Que dit la loi ? Existe-t-il un modèle "parisien" ? Devons-nous parler comme ça parce que les élites s'expriment ainsi ?

Rares sont les langues avec un système de normalisation. La langue française a commencé à s'élaborer par écrit à partir du 16^{ème} siècle par une petite partie d'intellectuels mais aussi des politiques (aristocrates) qui étaient autour des sphères du pouvoir (système monarchique). A partir du 17^{ème} siècle, c'est la mise en place par l'Etat royal d'un organisme qui a pour mission de censurer les textes et la langue, qui s'appelle l'académie française. Les gens qui y sont nommés sont très proches du pouvoir, dépendent du pouvoir, ils sont de la même classe dominante. Ils décident alors explicitement d'élaborer une norme du français qui soit la plus éloignée possible des pratiques populaires : les grammairiens décident de choisir la langue la plus saine parlée à la Cour (choix politique) et pour fixer l'orthographe du français, un académicien consigne dans ses textes « *qu'il va falloir élaborer une orthographe qui permettra de distinguer les gens lettrés des ignorants et des simples femmes* ». C'est clairement un processus politique qui fixe la loi, les classes dominantes, pour établir un filtre d'accès au pouvoir. Notre orthographe et notre grammaire ne sont pas là par hasard.

Le fait de compliquer l'écriture (basée sur l'étymologie gréco-latine) et la langue est un choix politique délibéré pour empêcher les gens d'apprendre à lire et à écrire facilement. Le rajout de lettres latines est une barrière pour les personnes qui ne connaissent pas le latin.

Le livre de Blanchet donne de nombreuses références à Bourdieu, sociologue. Blanchet rapproche domination et hégémonie. Il utilise le concept hégémonie avec le sens particulier que lui donne Gramsci (philosophe politique italien) : c'est une domination consentie. C'est-à-dire, on a réussi à convaincre les gens par un processus, qui passe notamment par l'éducation, que la domination qu'ils subissent est normale, logique, que personne ne peut la remettre en question parce qu'il n'y a pas d'alternatives à cette organisation sociale dans laquelle il y a des dominants et des dominés. Les gens étant convaincus que la domination qu'ils subissent est une domination juste, il ne la remet pas en question. Par contre quand ils ont conscience que c'est une domination, et pas une hégémonie, ils ont conscience de la subir et donc ils n'y adhèrent pas, ils contestent. En France, la discrimination linguistique est devenue

hégémonique car tout le monde a été convaincu en quelques générations d'éducation dite Nationale, et ce n'est pas pour rien d'ailleurs, qu'il y avait une sacralité de la langue, un modèle qui n'est pas à remettre en question, et chacun devient acteur de la politique linguistique.

Ce caractère glottophobique n'existe pas qu'en France, mais il n'y a qu'en France qu'il a atteint un tel degré. On a poussé le culte de la norme standard de la langue officielle au point que tout le monde devient un policier de langue. Même dans une conversation entre amis il y a des gens qui vont rire de la façon dont parle une autre personne.

Les vecteurs, les facteurs sont : l'éducation nationale, les médias (radio et télé), la presse écrite. Ils véhiculent une certaine norme. Phénomène de standardisation qui tend à tout faire converger pour construire ce modèle, cet étalon sacré auxquels personnes n'a le droit de déroger.

C'est paradoxal avec la multiplication des médias actuels. En effet, il y a eu une place pour la diversité dans l'expression avec les radios libres, locales, régionales, immigrées, de français populaire mais très vite ça s'est normalisé pour deux raisons : la marginalité des émissions et le rachat par le grand capital pour y mettre ses normes de diffusion. Un autre vecteur est celui de la formation professionnelle des journalistes. Les écoles imposent une norme (rejet du parlé local, social).

La forme linguistique est liée au contenu, et le sens du propos peut être complété par une tonalité (affection, indignation, ...).

Blanchet travaille en socio-linguistique (discipline inventée au cours des années 70) : les pratiques linguistiques sont considérées comme des pratiques sociales, produites par le monde humain et social, qu'à son tour il contribue à produire. La focale est mise sur les formes linguistiques utilisées pour repérer quelles sont les corrélations entre qui parle quoi, quand, à qui, comment, pourquoi, dans quel contexte ; l'ensemble des phénomènes sociaux sont corrélés au choix linguistique que font les gens. L'observation d'interactions (marque de jugement négatif de la parole de l'autre, dans la forme de sa parole) peut mettre en évidence les discriminations.

La capacité à communiquer des humains s'appuient sur deux piliers :

- Capacité d'adaptation au contexte socio-linguistique, s'exprimer de la façon la plus proche possible des personnes avec qui on est.
- Capacité stratégique : utiliser en conscience des ressources linguistiques inattendues dans la situation parce qu'on sait qu'elles vont produire des effets.

On fait tous ça tout le temps. On joue tous sur la variation de la langue, c'est une ressource. On peut choisir de parler une langue pour ne pas être compris par les personnes de l'environnement. Le problème que ça pose, puisque la langue n'est pas un outil de communication qu'on pourrait changer pour une "meilleure", c'est qu'on se construit en langue. Elle est une caractéristique de ce qui fait notre humanité, notre identité individuelle et collective. Quand on interdit à quelqu'un de parler une langue, on lui interdit d'être lui-même. Ça va quasiment aussi loin en terme de négation de qui est la personne qu'un comportement raciste ou xénophobe. Les langues sont des marqueurs linguistiques d'appartenances,

d'identité. Dès qu'un groupe humain se constitue et se stabilise, il développe des formes linguistiques spécifiques qui emblématise l'appartenance à ce groupe. Ce volet d'identité traduit le rapport de fore social qui prend une forme linguistique.

Liens avec ma recherche

« Les intelligences collectives (et citoyennes) : comment s'organise et se vit la parole »

Encore une prise de conscience. J'avais déjà entendu parler de la langue française comme une langue élitiste mais sans en connaître les raisons réelles. Cette grille de lecture est pour moi une nouvelle manière de constater dans quelle structure sociale et politique nous sommes tous pris, dominés. De réaliser, comment au fil des siècles s'est construit cette domination de classe et, de mesurer ce que chacun de nous véhicule plus ou moins consciemment. La langue, la parole, nous construit, est un large part de notre culture, de notre manière d'être et de vivre ensemble. Des formes, des représentations sociales qui bougent aujourd'hui, qui changent, se transforment – on les agit.

En travaillant sur les groupes, les organisations dans le cadre de ma recherche-action et de mon boulot Crefad (mise en relation cohérente), j'écoute le « chant » sémantique : le registre de vocabulaire, les formulations, les tonalités ... des signes qui participent à la nature des relations dans le groupe, le climat – la place et la reconnaissance de l'identité de chacun. Un relationnel qui peut favoriser ou pas les échanges coopératifs. Prendre l'autre en considération, un processus inter-personnel à regarder et écouter de près. Je m'écoute aussi et mesure la difficulté à changer des habitudes, des mécanismes de langage profondément ancrés, appris.

Je retiens également la différence entre domination et hégémonie. Décrypter nos rapports sociaux, en prendre conscience et comprendre les enjeux aide à démêler des nœuds. A chacun ensuite de cautionner ou pas ... un maigre espace de liberté dans cet océan hégémonique.

Tendre l'oreille attentivement, sur la forme, pas que le contenu, est surprenant. J'aimerais juste observer et écouter une réunion de groupe, lors d'une de mes enquêtes, pour tenter de noter précisément (autant que possible) les processus de parole, le déroulé, les silences, ... A la recherche de l'identité du groupe !